



Mairie de Marignac-Lasclares

Bonjour à toutes et à tous,

Soyez remerciés pour votre présence cette après-midi. Nous sommes entrés dans la dernière année complète, du mandat municipal entamé en mars 2020. Je peux d'ores et déjà vous annoncer, qu'un certain nombre de ses membres ne solliciteront pas vos suffrages en 2026.

Mais avant de s'intéresser à l'avenir, il me paraît nécessaire de faire le bilan de la vie municipale, au cours de l'année écoulée.

Le projet phare de ce mandat, s'est achevé dans des conditions idéales. J'ai aussitôt demandé une analyse des finances communales, afin de mesurer l'impact de cette réalisation majeure.

Les conclusions sont plutôt satisfaisantes. Permettez-moi de vous en citer quelques passages :

- « Les travaux de la maison de santé, et les emprunts en découlant, n'ont que très peu d'impact sur la situation financière de la commune » ;
- « Cette situation est principalement due à une croissance plus rapide des recettes de fonctionnement courant par rapport aux dépenses de même nature, qui entraîne une forte augmentation de l'excédent brut courant (EBC), à compter de 2025 ».
- « Les investissements à venir doivent être contenus pour éviter de la dette nouvelle, et pour reconstituer le fonds de roulement, largement mobilisé pour financer les travaux de la maison de santé. La réduction des dépenses d'investissement et la hausse de l'épargne nette, permettent de reconstituer rapidement l'excédent global de clôture, qui atteint 275 800 € en 2028, soit 30 000 € de moins qu'en 2023 ».

En termes profanes, en 2028, la trésorerie de la commune après un projet de 1 500 000 €, sera inférieure de 30 000 € à celle de 2023. Soit une trésorerie de 255 000 € dans 5 ans.

Il y a aussi eu des réalisations, de moindre envergure financière. Nous avons investi près de 13 000 €, pour refaire le profil de la Boucle du Rieutord, le chemin de randonnée qui traverse les bois communaux. Le renouvellement du mobilier de la salle des fêtes a été poursuivi.

Les travaux de mise aux normes du réseau électrique de l'église du village, ont été entamés. Nous attendons l'installation d'un nouveau compteur électrique, pour enfin pouvoir changer le système électronique de gestion des cloches.

Le chemin de la Fontaine a été significativement rafraîchi, en mobilisant 30 000 €.

Nous ne devrions pas avoir besoin d'augmenter les taux d'imposition, bien que je considère qu'il soit préférable de faire de légers et réguliers ajustements. Notamment, pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.

Nos portefeuilles seront dans tous les cas mis à contribution par les instances communautaires, entre autres par une hausse des tarifs de la redevance des ordures ménagères. J'y étais personnellement défavorable. Une hausse du taux communautaire d'imposition sur le foncier, est également prévue.

Il faut aussi tenir compte d'une inconnue de taille : les turbulences de la vie politique nationale, avec son ballet de gouvernements, les épées de Damoclès que sont les menaces de censures, et la perspective d'une éventuelle nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale, dans quelques mois. Quand il n'est pas envisagé une élection présidentielle anticipée. En attendant le dénouement de ce feuilleton, la colossale dette publique s'accroît.

Cela se traduit concrètement, par des marges de manœuvre budgétaires contraintes, à tous les échelons. Le budget communal n'y échappera pas. L'objectif est de parvenir à dégager 10 000 € d'économies sur les finances communales, cette année.

L'horizon comporte malgré tout, quelques perspectives positives.

J'avais à peine annoncé mon souhait d'initier un projet de d'autoproduction d'énergie électrique, mais aussi celui de vous consulter sur vos attentes, s'agissant du devenir de notre village, qu'une demande d'agrandissement du bâtiment médical, m'était soumise.

Il y aurait deux nouveaux médecins, un psychologue, et peut-être un kinésithérapeute, à accueillir.

Je reçois régulièrement des appels téléphoniques d'habitants de communes voisines, dont le code postal diffère du notre. Ils souhaitent savoir s'il est possible d'intervenir en leur faveur, pour qu'ils aient un médecin traitant à Marignac-Lasclares. De là à ce que les futurs néo-ruraux s'établissent ici, pour être certains d'avoir une prise en charge médicale de proximité ... il y a peu de pas !

Je pense que nous pouvons relever ces défis, mais dans des conditions différentes. Il ne faut pas en rester là, c'est ma conviction.

Dans le même temps, il me paraît souhaitable de travailler à l'adaptation des infrastructures du village. Je pense notamment au réseau routier.

Mais pour cela, il faudrait un second mandat.

En attendant, je fais le vœu de vivre une vie de maire d'une commune de moins de 500 habitants, au moins en 2025.

C'est-à-dire prendre le temps de mieux répondre à vos attentes du quotidien. Vous apporter une meilleure qualité de service. Cela passe notamment par une meilleure organisation des équipements et services municipaux, et par des effectifs adaptés.

Je pense en particulier à la salle des fêtes, qui est de plus en plus demandée. Certains de ses locataires se montrent peu scrupuleux de la préservation des installations. Je pense aussi au problème des motos et quads, dans les bois. Aux installations de la bibliothèque. A la vie associative, en particulier à la jeunesse du village.

Je ne peux passer sous silence, mon admiration de voir des jeunes du village se mobiliser avec patience et constance. Le résultat est cette piste de descente de VTT, qui attire maintenant des adultes.

Ces jeunes, avec à leur tête le jeune Loïs RASPAUD que je citais déjà l'an dernier, veulent désormais réaliser ce qu'ils appellent un « pump track ». Ils ont mon entière approbation, et je ne doute pas de la position du Conseil municipal. L'information est d'hier matin.

Voilà les grandes lignes, de la feuille de route, pour l'année 2025.

Nombre d'entre vous m'interpellent sur la question du second mandat. Ma décision n'est pas prise. Il faut rappeler, que le maire mène son action avec un Conseil municipal.

On peut alors déplorer, que les observateurs et critiques du coin du feu, rechignent à devenir acteurs de la vie du village.

Je lance donc un appel à celles et ceux, qui se sentent l'envie d'œuvrer pour la commune. Vous qui souhaitez entrer au prochain Conseil municipal, manifestez-vous.

Je terminerai ces lignes, en vous souhaitant ainsi qu'à vos proches, au nom du Conseil municipal et en mon nom, une belle et heureuse année 2025.

Je vous remercie, et laisse la parole aux représentants des associations.

Votre maire,
Anicet AGBOTON



Mairie de Marignac-Lasclares
149, rue de Mairie
31430 Marignac-Lasclares
mairiemarignaclasclares@orange.fr
05 61 98 51 65

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie MARIGNAC-LASCLARES.

[Se désinscrire](#)



Mauris commodo massa tortor, u [sit amet,consectetur adipiscing](#) Nunc fermentum neque quam, sodales eleifend elit imperdiet vitae. Aliquam id euismod nulla. Suspendisse imperdiet, sem et sollicitudin egestas, urna nunc auctor massa, vulputate pharetra mi odio nec tortor. Ut ultricies massa viverra quis.